

## 9) DIVERS :

**Fête de fin d'année :** Pour le Colis des aînés, au vue des conditions sanitaires et afin de limiter les manipulations, monsieur le Maire a décidé de prendre l'ensemble du colis chez un seul commerçant. Monsieur le Maire rappelle que le principe de départ n'était pas celui-ci mais les circonstances exceptionnelles de la pandémie nous y a obligés.

Pour les enfants, monsieur le Maire demande à Agnès DUMONT, Présidente du Comité des fêtes, sa position. Elle réaffirme son choix de ne rien faire. Par conséquent le Conseil a décidé d'acheter un chocolat à chaque enfant pour ne pas les pénaliser d'avantages des conséquences de la COVID19. M. Mickael BAILLET s'étonne que malgré la subvention communale de 250 € au Comité des fêtes, un geste ne soit pas fait pour les fêtes de fin d'année.

**Camion SNACK :** Monsieur le Maire informe le Conseil que n'ayant pas reçu de nouvelles de M. GROUX pour l'installation de son camion, un autre contact a été pris avec Alex friterie via M. FOURQUET Florent. Il s'installera le mardi soir sur la Place du 8 Mai. Une publicité sera mise pour lui dans le prochain écho longvillois.

**Sécurisation de la route départementale :** Dans un premier temps, des panneaux de signalisation vont être installés dans

la commune pour créer un ralentissement des automobilistes, et dans un deuxième temps, un aménagement spécifique sera réalisé notamment au niveau de l'école. Une rencontre avec les services du Département est programmée en décembre pour voir le côté technique du projet.

**Coupe de bois :** la commune va proposer des coupes de bois dans la creuse et les enfers. Dans le prochain écho Longvillois, une annonce sera faite pour les intéressés. Cependant, l'accessibilité étant compliqué, une visite sur place avant engagement sera prévue. Selon le nombre de personnes, on attribuera des lots.

**Parc éolien :** La commune a été contactée par la société INTERVENT pour la pose d'un mat de mesure pour comptage et observation des chauves-souris dans le cadre de leur futur projet éolien. Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les dossiers sont maintenant déposés directement aux services de l'Etat sans passage par la commune. Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un site internet a été créé par la société INTERVENT pour expliquer leur futur projet. Un lien sera mis dans le prochain Echo Longvillois.



**INTERVENT**  
Pôles de l'énergie renouvelable

ACCÉDEZ À VOTRE PROJET

POURQUOI L'EOLIEN   ETAPES PROJET   LES PROJETS   ACTUALITES   CONTACT

PROJET EOLIEN DE LONGVILLIERS (62)

Depuis 2015, la société Intervent développe le projet de parc éolien de Longvilliers. Grâce aux études (servitudes, milieu naturel, paysage, ambiance sonore, etc..), un projet de six éoliennes a pu être défini de manière cohérente par rapport aux caractéristiques du site d'implantation. Il est situé au sud du parc éolien de Cormont.

Un mât de mesure du vent va être installé en début d'année 2021 et cette étude de vent viendra clôturer ainsi les études nécessaires à la réalisation du projet. Pour plus de renseignements sur ce projet, vous pouvez consulter le site internet <https://www.intervent.fr/longvilliers>.

Vous y trouverez toutes les informations relatives au projet : l'historique, le résumé non technique, des photomontages, l'implantation des éoliennes, etc...)

Avant

Depuis le site, à l'intersection du chemin de Samer et du chemin de Recques.

Avant

Perception à l'entrée Nord de Longvilliers, rue de Longvilliers.

Après

Depuis le site, à l'intersection du chemin de Samer et du chemin de Recques.

Après

Perception à l'entrée Nord de Longvilliers, rue de Longvilliers.